



## L'Alliance CFE UNSA Énergies salue l'inflexion bas carbone made in France qui donne du sens à France Relance et demande à l'inscrire dans le temps long.

L'Alliance CFE UNSA Énergies ne cesse de militer pour une relance qui a du sens.



Dès le printemps 2020, l'Alliance CFE UNSA Énergies avait défendu l'importance de la relance pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire et du sens à lui donner. **Relocaliser les chaînes de production, réindustrialiser le pays, retrouver notre souveraineté et organiser la résilience climatique...** c'est à cela que la relance doit servir, une relance assurément bas carbone et « **made in France** » pour redonner au pays la maîtrise de son destin et tenir le cap de la neutralité carbone.

Dans cette perspective, l'Alliance CFE UNSA Énergies demandait de consacrer les moyens du plan de relance aux investissements réellement décarbonant, comme la

rénovation thermique bas carbone des bâtiments et la décarbonation accélérée de nos modes de transport.

Elle demandait aussi au Gouvernement que les investissements du plan de relance soutiennent les **solutions bas carbone qui sont assises sur des technologies françaises et des filières industrielles nationales**, y compris en matière de fabrication d'équipements, pour créer des emplois durables et qualifiés en France et ainsi éviter que l'argent de ce plan de relance ne conduise à une explosion des importations d'équipements conçus et fabriqués ailleurs et donc à un accroissement du déficit de la balance commerciale française.

**Un plan de relance qui va globalement dans le bon sens mais qui oublie les gaz renouvelables**

Au moment où l'Agence Internationale de l'Énergie exhorte les dirigeants du monde entier à faire de la décarbonation de l'économie et de la résilience climatique le cœur des plans de relance, l'Alliance CFE UNSA



Énergies salue le plan « France Relance » du Gouvernement qui vient d'être rendu public, et en particulier son volet énergie qui traduit une **inflexion positive en direction de la neutralité carbone** et d'une stratégie industrielle qu'elle ne cesse de réclamer depuis de nombreuses années.

Au-delà des importants efforts consacrés aux priorités que sont la **rénovation énergétique et la mobilité propre** dans le cadre des 30 milliards consacrés à la transition écologique par ce plan de relance, le Gouvernement fait en effet clairement le **choix des filières industrielles françaises bas carbone**.

En y consacrant une enveloppe de 2 milliards d'euros, le plan de relance fait tout d'abord le pari de **l'hydrogène bas carbone dans le respect de la neutralité technologique**, avec l'objectif de « *permettre une production d'hydrogène décarboné le moins cher possible* », y compris en **recourant à l'énergie nucléaire** comme le défend Bruno LE MAIRE, afin de réussir la décarbonation de l'industrie et des transports lourds.

Et en **investissant également dans les compétences nucléaires et le développement de nouvelles technologies** pour ne pas prendre de retard sur les américains ou les russes dans le domaine des réacteurs de faible puissance, le Gouvernement fait des choix que l'Alliance CFE UNSA Énergies défendait et qu'elle ne peut donc que saluer.

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, engagée dans les travaux des comités stratégiques de filière du

Conseil National de l'Industrie, ce plan de relance amorce un début de mise en cohérence des objectifs de neutralité carbone et de stratégie industrielle, en ligne avec les objectifs affichés par le Gouvernement de « **faire de l'économie française la plus décarbonée d'Europe** » et de permettre à la France de « **redevenir une grande nation industrielle grâce à l'écologie** ». Et en faisant le choix de filières industrielles nationales, France Relance contribue à l'objectif de souveraineté nationale en matière industrielle et énergétique, objectif que l'Alliance CFE UNSA Énergies défend et que le Premier Ministre vient de rappeler à propos du projet de rachat par Veolia de 29,9 % des actions de Suez détenues par ENGIE.



Pour autant, et même si le développement des énergies renouvelables bénéficie d'autres dispositifs de soutien que France Relance, l'Alliance CFE UNSA Énergies regrette que le Gouvernement n'ait finalement pas



saisi l'occasion de ce plan de relance pour soutenir le développement compétitif du gaz renouvelable, alors que cette filière est un puissant outil à la fois de décarbonation, de réindustrialisation mais aussi d'emplois non substituables et ancrés dans les territoires.

### Des investissements qui ont besoin d'un effort dans la durée

L'Alliance CFE UNSA Énergies demande désormais au Gouvernement d'aller un cran plus loin et de s'inspirer du New Deal qui avait doté, dans les années 30, les États-Unis d'infrastructures énergétiques, à l'instar du Hoover Dam, qui ont puissamment contribué à leur développement économique et industriel.

Au-delà de ce plan de relance qui donne un **coup de pouce ponctuel à l'investissement et à l'innovation**, le Gouvernement doit d'autant plus agir en stratège, inscrire son action sur le long terme et assurer que les investissements dans les infrastructures bas carbone du pays soient au rendez-vous dans

la durée que ceux-ci sont la clef de la résilience climatique et énergétique du pays et d'une politique industrielle durable.

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, ceci suppose que les différentes régulations dans le domaine des infrastructures énergétiques soient au rendez-vous et que les décisions d'investissements soient prises quand elles doivent l'être, dans les réseaux d'énergie comme pour le renouvellement du parc nucléaire. C'est à cette condition que France Relance ne sera pas qu'un coup d'épée dans l'eau et préparera réellement l'avenir, et en particulier **la neutralité carbone et la reconquête industrielle visées par la France.**

Dans l'énergie comme ailleurs, c'est bien en inscrivant dans la durée les investissements dans les infrastructures comme l'innovation, et plus largement la politique de l'offre, que le plan de relance aura des effets durables et pourra marcher dans les pas du Commissariat général au plan créé en 1946 par le Général De Gaulle pour reconstruire le pays à la sortie de la guerre.

